

2/ Avis de constitution de la société dénommée BAPLE FULIN MINE, Sarl Unipersonnelle ayant son siège social à Yamoussoukro, quartier Dioulabougou, contact :05.55.18.61.00.

Aux termes des actes sous seing privé, reçus au rang des minutes de maître N'guessan Ley Eugénie N. administrateur des Greffes et Parquets près la section de tribunal de Toumodi, et enregistrés le 28 mars 2022, sous le numéro CI-TDI-2022-B-301, il a été constitué la société dénommée BAPLE FULIN MINE, SARL Unipersonnelle ayant son siège social à Yamoussoukro, quartier Dioulabougou. Au capital social de 1.000.000 FCFA, elle a une durée de 99 ans.

La société a pour objet en tout pays, notamment dans les Etats parties au traité de l'Ohada et plus particulièrement en république de Côte d'Ivoire :

ACTIVITÉS MINIÈRES : Exploitation semi-industrielle et artisanale de mine et pierres précieuses ; Collecte, Achat et Vente de métaux et pierres précieuses.

ACHAT ET VENTE : Achat et Vente de matériels et pièces de machines diverses ; Import-export de divers matériels.

AGENCE IMMOBILIÈRE : Location de biens meubles, immeubles et roulant; **PRESTATIONS DE SERVICES :** Maintenance machines et autres matériels divers ; Formation et divers, et pour la réalisation de l'objet social: l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ou similaire, et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Son gérant est M. Bamba Abdoulaye, contact : 05.55.18.61
FC 100117865-104646

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE DANANE, dont le sigle est SCOOPS UPAD

Aux termes des Statuts et du Règlement Intérieur adoptés lors de l'Assemblée Générale Constitutive le 14 mars 2022 à Zouan-Hounien dans la Région de Tonkpi, en Côte d'Ivoire et enregistrés le 28 mars 2022 au Greffe du Tribunal de Première Instance de Man, il a été constitué une Société Coopérative Simplifiée dont :

Objet :
La production, la collecte et la commercialisation des produits agricoles de ses membres. A cette fin, elle pratiquera notamment les opérations suivantes :
-L'amélioration des techniques et conditions de travail ;
-L'accomplissement de toutes opérations de vente, de conditionnement, de conservations nécessaires, de gestion des stocks éventuels ;
-L'approvisionnement en intrants et autres facteurs de production ;
-L'acquisition ou la location d'équipements collectifs nécessaires à ses propres activités ;
-La conception et l'application d'une politique d'intégration des jeunes à la profession d'une agriculture durable ;

souscription, achat de titre) - à toutes entreprises et opérations se rapportant à son objet
-Les opérations économiques, financières, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou autres entrant dans l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation et le développement, ou contribuer à l'amélioration des conditions économiques et sociales de ses membres.

Dénomination : UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE DANANE (SCOOPS UPAD)

Siège social : Sous-Préfecture de Zouan-Hounien, dans la Région de Tonkpi, en Côte d'Ivoire

Capital Social : 5.000.000 F CFA

Durée : 99 ans

Cél : 07 07 17 32 32

N° Immatriculation : CI-MAN-2022 - B- 18 du 28 /03 / 2022

POUR AVIS LE PCG OUEDRAOGO MADI

Cél : 07 07 17 32 32
FC 100117825-104593

ETUDE DE MAITRE KOUASSI KONAN CLOTAIRE NOTAIRE A ABIDJAN

Cocody II Plateaux Angré, 8ème Tranche, Cité CNPS,

Immeuble I 30 SAPIN, 1er étage, porte 351 B.P. 1494 Abidjan 28 Tél :

: 07 67 81 24 21/ 07 08 10 82 49

e-mail : clotaire.kouassi@notaire.ci

CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes de la DNSV et des Statuts en date du 10 mars 2022 reçus par Maître KOUASSI KONAN CLOTAIRE, Notaire, il a été constituée une Société ayant les caractéristiques suivantes :

FORME : SARL. **OBJET :** Etudes techniques, construction d'ouvrages hydrauliques, agricole ; Toutes prestations de fabrication, construction, installation de système d'irrigation ; Production, commerce, importation, exportation d'intrants agricoles (semences, engrais, traitements etc.). **DENOMINATION :** WINCH AGRI. **SIEGE :** YAMOUSSOUKRO quartier HABITAT, Boîte Postale numéro 264 YAMOUSSOUKRO. **DUREE :** 99 ANS. **CAPITAL :** 1.000.000 de FCFA. **GERANT :** Monsieur SILUE ZAHALO ADOLPHE. Dépôt au Greffe de la section de Tribunal de TOUMODI le 12/03/2022 sous le numéro 300. Immatriculation au RCCM sous le N°CI-TDI-2022-B-278.

POUR AVIS LE NOTAIRE
FC 100117837-104605

1/ Avis de constitution de la société HORIZON FULIN MINE, SARL Unipersonnelle ayant son siège social à Yamoussoukro, quartier Dioulabougou, contact : 01.03.10.09.37

Aux termes des actes sous seing privé, reçus au rang des minutes de maître N'guessan Ley Eugénie N. administrateur des Greffes et Parquets près la section de tribunal de Toumodi, et enregistrés le 28 mars 2022, sous le numéro CI-TDI-2022-B-300, il a été constituée la société dénommée HORIZON FULIN MINE.

Au capital social de 1.000.000 FCFA, son siège est situé à Yamoussoukro, quartier Dioulabougou. Elle a une durée de 99 ans.

La société a pour objet en tout pays, notamment dans les Etats parties au traité de l'Ohada et plus particulièrement en république de Côte d'Ivoire :

ACTIVITÉS MINIÈRES : exploitation semi-industrielle et artisanale

AGENCE IMMOBILIÈRE : Location de biens meubles, immeubles et roulant. **PRESTATIONS DE SERVICES :** Maintenance machines et autres matériels divers ; Formation et divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; la prise en location gérance de tous fonds de commerce ; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ou similaire, et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Son gérant est M. Kouamé Koffi Jean-Parfait, contact : 01.03.10.09.37

FC 100117867-104648

AVIS DE CONSTITUTION SOCIETE « CENTRE MEDICAL THE NEW LIFE DJOMION »

Siège social : YAMOUSSOUKRO LOT 2405 ILOT 166

Aux termes des Statuts SSP enregistrés au CEPICI le 19 Novembre 2021, il a été constituée une SARL Pluripersonnelle aux caractéristiques suivantes :

Objet : Centre Médical.

Capital social : 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts sociales de Dix Mille (10 000) F CFA chacune en numéraires, numérotés de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : YAMOUSSOUKRO LOT 2405 ILOT 166

GERANT : DJOTINKPON HAIHADJI FULBERT.

RCCM : Numéro CI.TDI.2022.B.275 au tribunal de TOUMODI.

Durée : 99 ans

Pour avis LE GERANT
FC 100117856-104621

3/ Avis de constitution de la société dénommée DOMAZO FULIN MINE, SARL Unipersonnelle ayant son siège social à Yamoussoukro, quartier Dioulabougou, contact : 07.47.62.46.96

Aux termes des actes sous seing privé, reçus au rang des minutes de maître N'guessan Ley Eugénie N. administrateur des Greffes et Parquets près la section de tribunal de Toumodi, et enregistrés le 28 mars 2022, sous le numéro CI-TDI-2022-B-302, il a été constituée la société dénommée DOMAZO FULIN MINE, Sarl Unipersonnelle ayant son siège social à Yamoussoukro, quartier Dioulabougou. Au capital social de 1.000.000 FCFA, elle a une durée de 99 ans.

La société a pour objet en tout pays notamment dans les Etats parties au traité de l'Ohada et plus particulièrement en république de Côte d'Ivoire :

ACTIVITÉS MINIÈRES : Exploitation semi-industrielle et artisanale de mine et pierres précieuses ; Collecte, Achat et Vente de métaux et pierres précieuses.

ACHAT ET VENTE : Achat et Vente de matériels et pièces de machines diverses ; Import-export de divers matériels.

AGENCE IMMOBILIÈRE : Location de biens meubles, immeubles et roulant.

PRESTATIONS DE SERVICES :

toutes sommes auprès de tous établissements financiers, avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ou similaire, et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

FC100117866-104647

MAITRE PIERRETTE KASSY-N'GORAN NOTAIRE A ABIDJAN-COCODY II PLATEAUX, 01 BP 4965 ABIDJAN 01, Tel: 27-22-41-83-40 / 27-22-41-83-41/ 07 09 119 119

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION « DJAMO FINANCES » - AU CAPITAL : 500.000.000 F.CFA - ABIDJAN- RUE THOMAS EDISON -ZONE 4 C - MARCORY -2eme ETAGE- 18 BOITE POSTALE 1928 ABIDJAN 18

Aux termes du Dépôt des Statuts sous seings privés du 27 JANVIER 2022 et de la Déclaration Notariée De Souscription Et De Versement du 03 FEVRIER 2022, reçus par Me P. KASSY N'GORAN, Notaire à ABIDJAN et enregistrés au CEPICI, il a été constituée une Société Anonyme avec Conseil d'Administration, ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : « DJAMO FINANCES », **OBJET :** Fournir des services financiers à ses clients en tant qu'un système financier décentralisé agréé comprenant la collecte de dépôts, la réalisation d'opérations de prêts et d'opérations d'engagement par signature définies comme suit par la Réglementation SFD qui les régit : Collecte de dépôts ; sont considérés comme dépôts, les fonds recueillis autres que les cotisations et contributions obligatoires par la Société auprès de sa clientèle avec le droit d'en disposer dans le cadre de son activité, à charge pour la Société de les restituer à la demande des déposants selon les termes convenus ; Opérations de prêts :

est considérée comme une opération de prêt, tout acte par lequel la Société met, à titre onéreux, des fonds à la disposition d'un client à charge pour ce dernier de les rembourser à l'échéance convenue ; Opérations d'engagement par signature : est considérée comme une opération d'engagement par signature, tout acte par lequel la Société prend, dans l'intérêt d'un client, un aval, une caution ou une autre garantie.

La détention de tous droits se rattachant aux activités visées ci-dessus. **SIEGE SOCIAL :** ABIDJAN- RUE THOMAS EDISON - ZONE 4 C - MARCORY -2EME ETAGE- 18 BOITE POSTALE 1928 ABIDJAN 18. **DUREE :** 99 ANS. **CAPITAL SOCIAL :** 500 000 000 F CFA divisé en CINQ CENT MILLE (500.000) ACTIONS de MILLE (1.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de UN (1) à CINQ CENT MILLE (500.000), entièrement souscrites en numéraire et libérées du quart (¼).

PCA : Monsieur BOURGI Hassan, demeurant à ABIDJAN-MARCORY ZONE 4, 18 BOITE POSTALE 1928 ABIDJAN 18, DIRECTEUR GENERAL : Monsieur IAMS Michel Thomas, Directeur de société, demeurant à PARIS (FRANCE).

DEPOT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE SOUS LE N° : 10915/GTCA/RC/2022 DU

Aux t
la D
Sousc
par M
Arsène,
Décern
une S
Limitée
caracté
: DEN
ECO S
-L'acq

Aux t
la D
Sousc
par M
Arsène,
Décern
une S
Limitée
caracté
: DEN
ECO S
-L'acq